

Compte rendu du CSE Réseau des 20 et 21 novembre 2024



Toutes les images de ce compte rendu ont été générées par IA.

Une réunion ordinaire du CSE, marquée une nouvelle fois par l'actualité pour l'avenir de France Télévisions et du Réseau régional de France 3 : la prorogation du système de financement par un impôt d'État, sans doute la TVA.

Quel en sera le montant ? Pas de réponse pour l'instant et on parle déjà d'une centaine de suppressions de postes dans le Réseau.

Et quid de la gouvernance ? La ministre de la Culture a annoncé vouloir re-présenter son projet de fusion-holding de tout l'audiovisuel public cette fois à l'Assemblée nationale.

L'ensemble des liminaires des syndicats du réseau fustigeaient l'effacement du nom France 3 et s'interrogeaient sur l'avenir du réseau. Lire le liminaire du SNJ, [*Ici. Et maintenant ?*](#)

De la révolution technologique multi-formes déjà en cours à ce que révèlent vraiment les statistiques du Bilan Social, lorsqu'elles sont analysées par un expert, la vision globale, vue du "drone CSE" est passionnante. Et même des petits changements dans l'organigramme de la direction du réseau révèlent bien des choses sur l'endroit caché du pouvoir !



AU SOMMAIRE

- [Un organigramme effiloché](#)
- [Bilan social](#)
- [Big Brother](#)
- [À l'Est, un déménagement en vue](#)
- [Fuite de sujets](#)
- [Intelligence Artificielle en mode escargot](#)
- [Questionnaire pour régie Mosar](#)
- [Overdrive is back !](#)
- [Régie Cosma : nouvelle partition ?](#)

Un organigramme effiloché

La direction a présenté oralement l'organigramme corrigé de la direction du Réseau France 3 sans fournir le moindre document aux élus, ce qui traduit un haut niveau de dialogue social.

À noter que les directions du numérique et de l'offre régionale (Mme Vialanet et M. Astarita) passent désormais sous la coupe de Philippe Martinetti, directeur délégué et grand superviseur du Réseau régional de France 3.

Une fuite des cerveaux à l'étage supérieur qui n'est pas toujours annonciatrice de bonnes nouvelles. Désormais les finances, les projets de transformation, les contrats d'objectifs et de moyens (COM), la régulation d'activité, le numérique, tout est passé au-dessus, réduisant la direction du Réseau France 3 quasiment à une coquille vide.

Isabelle Staes se retrouve bien esseulée sans réel pouvoir, si ce n'est de participer aux instances et de tenter de faire avaler les couleuvres aux élus. Tandis que les vrais décideurs ne rendent de comptes à aucune instance



Image générée par I.A.

Personne n'est dupe, car cette nouvelle organisation traduit un abandon du navire France 3 chahuté par les transformations et les économies qui se dessinent à l'horizon.

Bilan social

Afin d'aider les élus dans leur compréhension, un cabinet d'experts est venu présenter son analyse du bilan social du Réseau France 3 pour l'année 2023. Les conclusions de cette expertise confortent nos critiques vis-à-vis de la direction en matière de conditions de travail et d'emploi.

Voici quelques-uns des points saillants révélés par l'étude.

La réalité de l'absentéisme est sous-estimée. Les chiffres sont trompeurs, car le taux d'absentéisme est en diminution, mais il n'est à ce jour calculé que sur la base des effectifs CDI et de certains CDD. Or, la précarité dans le réseau n'a cessé d'augmenter entre 2020 et 2023, passant de 8,6 % à 13,1 %.

À noter que les journalistes de terrain occupent une place prépondérante dans le nombre de jours d'absence pour maladie en proportion de leurs effectifs. Alors qu'ils ne représentent que 39 % des salariés du réseau, ils ont cumulé plus de 51 % des jours maladie en 2023.

Rappelons que l'absentéisme (arrêts de maladie et accidents du travail) est le symptôme de conditions de travail dégradées et/ou encore d'effectifs en nombre insuffisant.

Les licenciements pour inaptitude ne cessent d'augmenter. Ils représentent 10 % des départs en 2023, 8,6 % l'année précédente. En cause : l'allongement de deux ans de l'âge du départ à la retraite.



Image générée par I.A.

Autre point mis en avant par les experts : le nombre d'accidents du travail a progressé significativement (+ 60 % entre 2022 et 2023). Selon eux, les données (pas assez documentées) sur les accidents du travail ne permettent pas d'en analyser les raisons précises. La première cause reste les accidents routiers. Puis viennent certainement l'âge et les risques psycho-sociaux dans une entreprise fragilisée par les changements successifs, la recherche de productivité et la qualité empêchée.

Big Brother

Le CSE du Réseau France 3 devait rendre un avis sur le nouveau règlement intérieur de France Télévisions et sur une Charte Informatique revue et corrigée. Le CSE s'est fait conseiller par un avocat, ce qui a permis de formaliser des ajouts comme la nécessaire protection des sources des journalistes.

Mais le texte complété contient encore des points inacceptables. Comme sur l'obligation de neutralité des salariés de l'entreprise. Quand il s'agit de "neutralité religieuse", c'est tout à fait conforme à la loi sur la laïcité. Mais que veut dire la "neutralité philosophique" ? Serait-il désormais interdit à un éditorialiste de pouvoir exprimer une opinion ? La directrice du dialogue social parle de vouloir interdire le prosélytisme des sectes. Mais le terme "philosophique" est beaucoup trop large pour ne pas être une atteinte à la liberté de penser ou de conscience. On frémit à l'idée de ce que pourrait faire une direction sous un gouvernement autoritaire !



Image générée par I.A.

Quant à la Charte informatique, il n'y a rien sur l'attribution de moyens de l'entreprise pour les élus du personnel. Un texte qui ignore également la plus grande partie des CDD et des intermittents qui n'ont pas droit à des téléphones professionnels ou même parfois à un accès mail. Les élus ont demandé à la direction de revoir sa copie.

À l'Est, un déménagement en vue

Au BIP de Sarreguemines, la nouvelle relocalisation est plutôt bien accueillie sur place. Ce bâtiment plus récent est bien mieux isolé que le précédent même s'il s'éloigne quelque peu du centre-ville.

Malgré la diminution de surface et la piètre couverture téléphonique mobile, ce déménagement a été validé par les RP de Lorraine avant avis positif du CSE.

À noter que l'idée d'un point fixe de direct est complètement abandonnée pour les nouveaux BIP.



Image générée par I.A.

Fuite de sujets

Une nouvelle fonctionnalité d'Open Média permet à l'encadrement journalistes, ou aux fonctions d'édition de récupérer des sujets PAD n'importe où dans l'entreprise sans passer par la case Nodal.

C'était déjà possible avec Mona-Lisa, mais beaucoup d'antennes ne s'en servaient pas. Une simple fonction qui n'a pas été déployée tout de suite et est passée un peu incognito, mais surtout au nez et à la barbe des techniciens vidéos.

À Strasbourg, la veille du déploiement, sur place personne n'était au courant, y compris la directrice régionale. Un petit souci de communication, nous dit-on.

Quel est le pourcentage de l'activité nodal dans leur quotidien ? Les élus considèrent que c'est là une nouvelle entaille à leur fiche de poste.

Et pour les journalistes, comment suivre les reprises ou même primo-diffusions de leurs reportages, ailleurs que dans leur antenne ? La direction technique répond "*en surveillant ses story-bin et couvertures dans Open Média*" ! Le SNJ demande qu'on étudie la faisabilité de l'envoi automatique d'un email aux auteurs en cas de récupération du média par une autre antenne que celle d'origine.



Image générée par I.A.

Intelligence artificielle en mode escargot

L'intelligence artificielle existe à France Télévisions ! Ah bon ?

Le référent technique de l'I.A. nous apprend que des groupes de travail existent pour les monteuses et les infographistes. Et que, à la rédaction nationale, des journalistes et des docs utilisent une I.A. "Speech to Text" pour transcrire des interviews, par exemple. "*Mais il n'y a pas de travail sur l'I.A. générative*", nous assure Romuald Rat. Il serait peut-être temps, non ? Avant que tous nos métiers ne soient dynamités. Avant que des I.A. pallient nos manques de moyens !

Le SNJ demande qu'une négociation commence au plus vite sur les usages de l'Intelligence artificielle dans tous ses aspects, ses conséquences sur l'emploi et les métiers, sur les garde-fous apportés à ses usages. Et cela, pas par petits bouts ou secteurs, chacun dans son coin, mais dans une démarche globale en s'entourant d'experts. Il faut faire vite !



Image générée par I.A.

Questionnaire pour régie Mosar

La Commission nouvelles technologies a publié lors de ce CSE les résultats d'un questionnaire de satisfaction sur les régies Mosar des OPS et des vidéos.

Il permet de mettre en évidence que l'ergonomie générale n'est pas du goût de beaucoup d'utilisateurs. La puissance est pourtant au rendez-vous, mais les pupitres laissent à désirer, notamment celui du son, jugé trop petit et sans sécurité pour l'antenne.

La direction actuelle, qui a récupéré le bébé de la direction précédente, nous dit avoir pris en compte ces problèmes et étudie les possibilités d'y remédier.

Il faut savoir qu'à l'image de l'ensemble du Réseau, tout le monde n'était pas logé à la même enseigne : ceux qui ont été gâtés pendant des années avec du matériel très haut de gamme sont déçus par les régies Mosar. C'est le cas de Rennes. En revanche, pour d'autres, la Mosar n'est pas si mal.



Image générée par I.A.

Overdrive is back !

L'Overdrive, l'automate pour régie Mosar est de retour.

Dans le site de qualification de Strasbourg, les tests continuent pour valider quelques fonctions choisies par la direction afin de *“faciliter et optimiser le travail des utilisateurs en régie”*. L'optimisation bat son plein puisque la direction a déjà validé qu'en régie, un seul technicien vidéo serait la base de travail pour certaines fabrications.

Vos élus ont dénoncé la volonté de la direction de supprimer encore des postes de techniciens. La direction s'en défend en édictant son épigraphe favorite : “pour le moment !”.



Image générée par I.A.

Régie Cosma : nouvelle partition ?

La direction planche sur la mise en place de régies de nouvelle génération pour la suite du remplacement des régies à l'horizon 2026. La dernière régie Mosar n'est pas encore installée qu'on parle déjà de la version suivante : la Cosma.

Pour faire simple, ce n'est plus de la vidéo qui transite dans la régie, mais des data avec des câbles informatiques très haut débit. Le nom de cette technologie ? IP 2110, retenez-le, vous n'avez pas fini d'en entendre parler !

Cette technologie permettra de réaliser depuis une régie située dans une antenne une émission qui se déroule en plateau dans une autre antenne. De là à penser que cela servira à remplacer des sous-effectifs chroniques, il n'y a qu'un pas.

Cela nécessitera beaucoup de modifications d'infrastructures réseaux de l'entreprise donc beaucoup d'argent... Un SQM, comprenez site de qualification de Marseille, va être créé au premier semestre 2025.



Image générée par I.A.

Ce site permettra de mettre en place la version beta de la Cosma afin de livrer dans les antennes concernées des versions validées. La direction nous promet d'impliquer des techniciens dans les choix de matériels embarqués dans ces régies afin d'éviter de reproduire les difficultés rencontrées sur la régie Mosar.

Il est à noter que cette régie incorporera nativement des fonctions d'automate de l'overdrive...

Prochain CSE extraordinaire consacré aux DUERP : le 6 décembre
Prochaine CSSCT : les 28 & 29 novembre

Vos questions et remarques sont toujours les bienvenues !

Vos représentants SNJ:

Myriam Figureau, Jean-Manuel Bertrand, Vincent Habran
et Hervé Colosio.